

Licenciement pour femme enceinte

Par coco26262626, le 15/08/2013 à 21:20

bonjour

voila je tiens une petite pme et j'ai embauché une secretaire depuis moins de 3 mois et qui m'annonce etre tombé enceinte depuis 6 mois environ

mais bien sur elle ne m'avait rien dit de tous cela

je voudrais savoir quel sont mes recours pour eviter de payer le conges maternité et si possible un licenciement pour faute

Par Lag0, le 16/08/2013 à 10:45

Bonjour,

[citation]et si possible un licenciement pour faute[/citation] Quelle faute ? Vous pensez vraiment que la grossesse de la salariée peut être reconnue comme une faute ????